

Enfants placés : des salariés en marche vers Paris

Une dizaine de salariés d'associations de tout le département a pris la route, hier. Direction : les Assises nationales de la protection de l'enfance qui se tiendront porte Maillot, le 4 juillet.

Depuis une semaine, les organisateurs de la « marche pour la protection de l'enfance », partie d'Angers hier matin, sont sur les dents. Salariés au sein d'associations menacées par l'appel à projets du conseil départemental, ils ont rassemblé toutes les énergies pour mobiliser une dizaine des leurs.

Tee-shirts à l'effigie de leur mouvement sur le dos, les « marcheurs » ont quitté la place de la préfecture, soutenus par une centaine de manifestants du secteur de l'enfance en danger. Ils se rendront jusqu'à Paris en sept étapes. Objectif : être présents aux Assises nationales de la protection de l'enfance qui se tiendront le mardi 4 juillet au Palais des congrès de la porte Maillot.

« Nous voulons interpeller le ministre sur la casse menée par le Département. Son président, Christian Gillet, nous traite de Cassandre. Mais Cassandre était la seule à avoir dit que Troie allait tomber ! » Pas mécontent de cette référence à la mythologie grecque pour désigner la lutte en cours, Julien Capelle, éducateur spécialisé délégué FO, a, lui aussi, chaussé les baskets.

« Quitter le département »

A raison de huit heures par jour, il compte bien rejoindre la capitale par les départementales. « Tous les jours, des marcheurs solidaires peuvent nous rejoindre. Les autres manifestants arriveront à Paris par le car. » Selon le collectif et l'inter-syndicale, depuis la manifestation du 12 juin et ses 2 000 participants, le mouvement a pris de l'ampleur. « Cette marche, elle symbolise aussi le fait de quitter Angers. De quitter le département car on n'y trouve pas les réponses à nos re-



Le groupe de marcheurs a pris la direction de Paris, qu'il compte rejoindre dans une semaine.

« Vendications. »

Depuis la contestation de l'appel à projets devant le tribunal administratif par l'association Arpège 49, d'autres ont soit approché un avocat, soit déposé un recours juridique. « Si Christian Gillet reste dans son autisme, il sera seul responsable de la rupture, assure Patrick Lardeux, du syndicat Sud santé. En adoptant la stratégie du fait accompli, le président se trompe. Ces gens marchent pour défendre la qualité et la pertinence de leur métier. » Il insiste, dénonce à nouveau une

politique qu'il redoute. « Depuis trois ans, l'agence régionale de la santé et le conseil départemental vantent l'importance des parcours des enfants. Disent que les personnes ne peuvent pas être baladées. Et là, on casse tout. »

Une semaine de marche

Dans le peloton de tête, ils sont plusieurs à acquiescer, dont Margot Morrel qui représente le mouvement des étudiants en travail social à Angers. « Je viens en solidarité pour nos pères. Celles et ceux qui mènent

le travail depuis longtemps auprès des enfants. »

Dans le cortège qui mène les marcheurs jusqu'à la route de Paris, peu de drapeaux de syndicats. Plutôt des panneaux revendicatifs marqués à la main.

« Monsieur Gillet, nous vous invitons à nous recevoir à notre retour de Paris ! », lance l'un des marcheurs en agitant sa main. Cap sur le nord.

Benoît ROBERT.

Il venge son frère, moqué au collègue

Deux frères comparaissent pour des coups de poing. Au collège, l'un d'eux était le souffre-douleur de la victime.

En allant en discothèque à Beaufort-en-Vallée, dans la nuit du 4 au 5 mars derniers, deux frères d'une vingtaine d'années ne pensaient pas voir resurgir le passé. L'un d'eux, souffre-douleur au collège, s'est retrouvé nez à nez avec celui qui ne manquait pas une occasion de se moquer de lui, au collège. Dans la boîte, les vieilles habitudes reviennent. La moquerie de trop. « Je n'en avais jamais parlé à mon frère », confie, à la barre du tribunal correctionnel le bouc émissaire. « Il en avait gros sur la patate », se souvient son frère, qui avait vaguement entendu parler de ces brimades par ses parents.

Un frère, au casier judiciaire chargé, qui prend les choses en main. Qui répond avec les poings. Deux coups. « Il a la mâchoire fracassée », expose l'avocat de la victime, M^e Pas-

cal Rouiller. Pour l'instant, il s'est vu prescrire une incapacité d'un mois. Il ne va jamais retrouver son apparence. »

« Ce genre de choses se règle normalement avec les profs, estime la procureure Céline Maigné. Au bout d'un moment, on oublie. » Pas le cheminement du frère moqué, poursuivi pour avoir été l'instigateur des violences. « Vous connaissez le fonctionnement de votre frère », lui lance la représentante du ministère public. « Je ne lui ai rien demandé », se défend-il. Le tribunal retient cette version. Il relaxe le souffre-douleur, mais condamne l'autre aux réquisitions : 140 heures de travail d'intérêt général. « Un coup de poing peut tuer », rappelle le président Antoine Le Vaillant de Charny.

Josué JEAN-BART.

L'exhibitionniste accuse... son jogging

Ce sexagénaire a été condamné hier pour deux exhibitions devant des mères de famille, à Avrillé.

« Le pantalon est descendu. » Dans son costume anthracite, le sexagénaire baisse la tête face au tribunal correctionnel. Le 11 mars dernier, il lavait sa voiture, à Avrillé. En jogging. En rejoignant ses trois enfants, une femme qui revenait à sa voiture a alors aperçu son sexe, sorti.

La thèse de l'accident ne tient pas longtemps. « J'étais complètement déprimé. J'ai perdu ma sœur, puis mon ami... Je n'avais pas besoin de faire ça. » Problème : le 24 mars, une scène similaire se reproduit. Cette fois, « je sortais des toilettes », assure-t-il. « Il se promenait chez lui, la fenêtre ouverte, qu'il allait fermer », insiste M^e Jean-Noël Bouillaud. En face, encore une femme qui rejoint

ses trois enfants.

« Je voulais faire mes excuses au tribunal et aux dames que j'ai offensées », glisse le prévenu. « Il est suffisamment adulte pour savoir qu'il doit consulter », souffle la procureure Céline Maigné. Elle requiert 9 mois de prison dont six assortis du sursis avec mise à l'épreuve. Justement, depuis ces deux épisodes, qui s'ajoutent à d'autres plus anciens, il n'est pas resté les bras croisés. « J'ai repris les soins. » Il voit un psychiatre. « Il participe à un groupe de paroles dans lequel il est très investi. »

Prenant en compte ces efforts, le tribunal le condamne à 9 mois de prison avec sursis.

J. J.-B.

Le Maine-et-Loire en bref

Angers Trélazé en train en 2018

Le 26 août 2018, il sera possible de relier le centre d'Angers à Trélazé en train, en cinq minutes. La gare, située sur la ligne Tours-Saumur-Angers, aura mis une bonne dizaine d'années avant d'ouvrir.

Douze TER, six dans un sens, six dans l'autre, seront programmés. De quoi satisfaire les 60 % de salariés trélazéens qui travaillent dans le centre-ville d'Angers. Et tous les habitants de Saint-Barthélemy-d'Anjou qui habitent à proximité.

La gare sera installée au cœur du nouveau quartier de la Quantinière.

La nouvelle gare de Trélazé ouvrira en août 2018.



Le chômage augmente de 1,1 % en mai, en Anjou

Fin mai, en Maine-et-Loire, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 39 430. Ce nombre augmente de 1,7 % sur trois mois (soit + 650 personnes) ; il progresse de 1,1 % sur un mois et diminue de 2 % sur un an. Dans les Pays de la Loire, ce nombre augmente de 0,9 % sur trois mois (+ 0,2 % sur un mois et - 2,1 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'em-

ploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C), s'établit à 73 360 fin mai. Ce nombre baisse de 0,4 % sur trois mois (soit - 300 personnes) ; il diminue de 0,1 % sur un mois et progresse de 1,4 % sur un an. Dans les Pays de la Loire, ce nombre est stable sur trois mois (- 0,1 % sur un mois et + 1,6 % sur un an).

47 Caves inondées, fuites d'eau ou encore toitures envolées. Les pompiers sont intervenus quarante-sept fois hier, entre 17 h 30 et 19 h. Beaucouzé, à côté d'Angers, a été la ville la plus touchée. La foudre est également tombée près d'une femme de 35 ans, aux abords du lac de Maine, à Angers. Elle a été hospitalisée.

Les détenus se plaignent de l'état de la prison

Page 6

Les cotes de la Loire et de la Maine

La Loire mardi 27 juin, entre parenthèses cotes prévues les mercredi 28 et jeudi 29 juin : Saumur - 0,59 m, (- 0,63 m, - 0,60 m) ; Les Ponts-de-Cé - 0,41 m, (- 0,41 m, - 0,50 m) ; Mon-

jean - 1,74 m, (- 1,74 m, - 1,80 m) ; Ancenis - 2,86 m, (- 2,87 m, - 2,90 m).

La Maine au pont de la Basse-chaine à Angers, mardi à 8 h : + 0,05 m.

Examens : résultats des BTS et CAP

Après vos pages locales

4 JOURS EXCEPTIONNELS DE DESTOCKAGE A CANDÉ (49)



Du jeudi 29 juin au samedi 8 juillet de 9h à 19h (18h le samedi)

Fabriqué en France

La qualité en direct du fabricant

burov

Située à 49440 CANDÉ - ZI La Ramée (rond point du Super U)
www.burov.com www.jacquesleleu.fr

Jacques Leleu



Devenez soigneur le temps d'une demi-journée au Zoo de La Flèche !

(Offre réservée aux abonné(e)s Ouest-France)

Nourrissage, enrichissement, observation, nettoyage de l'environnement, contact et échange avec les animaux et l'équipe du Zoo.

Jouez et tentez de gagner sur Ouest-France.fr rubrique jeux ou au lien suivant : <http://bit.ly/ZooAbonnésOF>

Les 2 gagnants seront contactés directement par nos services.

ouest france